

Le soutien des opérations

Auteur : HUGUET Col

Date : 0

Les opérations étant de plus en plus effectuées dans un cadre national et multinational, leurs soutiens sont des domaines complexes qu'il est bon de comprendre. Quelques précisions seront également apportées sur le Service de Santé des Armées (SSA) ainsi que sur le Service des Essences des Armées (SEA).

I) Rôle du soutien interarmées

Tout d'abord, le colonel HUGUET a rappelé la différence entre la doctrine des opérations et l'application à un cas particulier. La doctrine ne doit être comprise que comme un cadre général d'organisation du commandement du soutien et le rattachement des unités de soutien aux différentes chaînes nationales et multinationales.

Le soutien des opérations comprend la branche administration et la branche logistique. La branche administration comprend des experts dans les domaines juridiques (accords multinationaux et statuts des forces) dans les domaines de la législation de temps de paix ainsi que du partage des coûts lors des opérations internationales. La branche logistique plus classiquement connue sous le nom de logistique opérationnelle comprend en outre l'évolution des opérations et leurs environnements avec un développement dans un avenir proche de la protection de l'environnement. La manœuvre logistique n'est pas une fin en soi, elle s'intègre dans la manœuvre d'ensemble et suis les mêmes règles. Elle nécessite une coopération des divisions soutien, opération et plans des états-majors. Elle doit être une réponse adaptée au cadre tactique et logistique du théâtre.

La primauté d'une opération doit être donnée à la tactique mais les Modes d'Action (MA) doivent être validés par le soutien.

La notion anglo-saxonne de " pro-activité ", c'est à dire de soutien par anticipation doit être systématique pour garantir la liberté d'action et l'initiative propre à la réussite de la logistique. L'exemple du ravitaillement en produits pétroliers au Kosovo en est un exemple caractéristique puisque les discussions initiales des conditions du marché ont permis de notifier ce dernier dès le jour du déclenchement de l'opération et de réduire de une semaine à deux jours le délai de livraison des carburants indispensables à la force.

II) Organisation du soutien interarmées

L'organisation dépend de la nature et du cadre de l'opération à soutenir. Il faut définir les règles d'engagement des bataillons ainsi que les chaînes de commandement. Le contrôle du commandement et opérationnel reste national pour les Français, même en milieu interalliés.

Ainsi le chef d'Etat Major des Armées (CEMA) est en liaison directe avec le commandant de la force sur le théâtre, lui donnant parfois même des ordres.

Le REPFRANCE est l'autorité de coordination des forces françaises sur le théâtre et il veille à la bonne application des ordres du CEMA.

L'ADCONFRANCE est le contrôleur administratif et technique sur le théâtre.

Son rôle et ses responsabilités sont en cours de définition au sein du ministère car le CEMA n'a pas de pouvoir organique en matière de soutien et ne peut donc les déléguer à l'ADCONFRANCE. C'est une autorité de coordination.

Ce partage des responsabilités a également une importance en multinational, car il existe plusieurs niveaux d'intégration qui ont tous des répercussions financières différentes.

Les unités multinationales intégrées représentent le plus haut degré de collectivisation. Les ressources sont aux ordres

du commandement multinational et les finances restent de la responsabilité du pays. Une seconde solution consiste à faire un arrangement bilatéral ou multilatéral avec un ou plusieurs partenaires pour mettre en place un soutien mutuel. Lorsque cet accord a lieu avec le pays de stationnement, on parle de " Nation hôte " (HOST NATION en anglais).

La troisième solution consiste à charger une nation du soutien d'une ou plusieurs fonctions logistiques pour tout ou partie d'un dispositif multinational (le fonctionnement d'un aéroport par exemple). Dans ce cas on parle de " Nation Pilote " (LEAD NATION en anglais). L'organisation du soutien est organisée par ce pays mais il peut s'appuyer sur le concours d'autres nations. La notion de " Nation Spécialiste " (ROLE SPECIALIST NATION en anglais), comporte à la fois la fourniture de l'organisation et des moyens du soutien.

Enfin, une quatrième solution consiste en l'utilisation du secteur commercial civil, comme c'est le cas en Afghanistan ou au Kosovo.

Les " Eléments de Soutien Nationaux ", (NATIONAL SUPPORT ELEMENT en anglais) se charge du ravitaillement de ces propres ressortissants

Cette classification est particulièrement importante car elle sous-entend des implications financières puisque la politique financière des organismes comme l'O.T.A.N. ou l'O.N.U. fonctionne sur le principe que celui qui fait la dépense la supporte. C'est celui qui donne le soutien qui paie et non celui qui reçoit. Par exemple, au Kosovo, la compagnie de transport lourd irlandaise mise à la disposition de la KFOR, est entièrement à la charge financière de ce pays (solde soldats, hébergement, nourriture, amortissement véhicules et carburant) et non des pays bénéficiaires des transports effectués.

Il y a trois types de dépenses : - les dépenses communes, au bénéfice de la totalité des contingents et qui peut faire l'objet de financement commun, comme les aéroports de débarquement (Air Port of Debarcation, APOD, en anglais) ou les ports de débarquement (Sea Port of Debarcation, SPOD, en anglais),

- les dépenses partagées, ce partage des bénéfices et coûts ont lieu conformément à un accord bilatéral entre deux pays,

- Les dépenses à la charge des nations si aucun accord n'a été conclu.

La structure de commandement sur le terrain est une structure multinationale, le " centre de coordination logistique " (MJLC, Multinational Joint Logistic Center en anglais), qui n'a pas de mission de commandement mais uniquement de coordination et facilitateur dans la résolution des problèmes.

III) Service de santé des armées

Le soutien sanitaire est réparti en trois domaines : le soutien sanitaire des opérations à proprement parlé, le soutien médical courant et le ravitaillement sanitaire.

Sa vocation est le soutien des forces. Il comprend une médecine unité, chargé du soutien direct des forces et une médecine hospitalière pour le soutien de l'ensemble (réservoir de capacité). Il possède 9 hôpitaux d'infrastructure et 6 hôpitaux de campagne. Il possède aussi ces propres écoles de formation spécialisées. Le directeur central du service dépend hiérarchiquement du ministre et du CEMA pour emploi. Les moyens appartiennent aux armées mais leurs emplois est centralisé par la direction centrale.

L'objectif a évolué et la mission de " sauver des vies " a été adaptée en " préserver les fonctions ", c'est à dire éviter les séquelles. Ceci impose de réduire les délais de prises en charge, ce qui entraîne une structure de médicalisation de l'avant, de chirurgicalisation de l'avant ainsi qu'une évacuation sanitaire précoce afin de permettre une récupération fonctionnelle plus importante.

Ceci impose également de dimensionner les moyens au type de conflit que l'on soutient, car une mission de guerre privilégie un soutien chirurgical alors qu'une mission humanitaire privilégie un soutien médical.

Enfin, la condition du personnel commence à être prise en compte puisque le moral des troupes est une composante

essentielle de l'efficacité opérationnelle. Les 7 domaines de cette condition étant proches de celui du soutien de l'homme, il reste à en définir précisément le contour pour être indépendant et complémentaire avec ce dernier.

IV) Service des essences des armées

Le SEA comporte deux volets. Un volet de soutien pétrolier et un volet de conseils techniques.

La mission du SEA est de fournir les forces en produits pétroliers en tous lieux et en tous temps. Ils délivrent tous les produits pétroliers aux forces armées, à la gendarmerie et à tous les bénéficiaires du ministère de la défense, à l'exception des produits de soute de la Marine qui sont de la compétence du commissariat de la Marine.

Il participe à l'élaboration de la politique d'équipement en matériels pétroliers des armées et en assure le contrôle technique. Il est chargé de la formation de tous les chauffeurs participant au transport des matières dangereuses ainsi que du fonctionnement des oléoducs de l'O.T.A.N.

Le service est composé d'une direction centrale, d'un établissement administratif et technique, d'un laboratoire de 3 directions régionales et de dépôts.

L'établissement administratif et technique est en charge des marchés public ainsi que du suivi des équipements et infrastructure pétrolières.

Le laboratoire est chargé de faire le contrôle de la qualité de tous les produits ainsi que les analyses, études ou expertises.

Les dépôts en métropole sont placés sous le commandement des directions régionales à l'exception des dépôts d'outre-mer, directement rattachés à la Direction centrale.

Lors des projections, les détachements sont placés sous le contrôle opérationnel du commandant des forces. La conduite de l'action est permise par une chaîne fonctionnelle continue.

Le concept de carburant unique est appliqué aussi souvent que possible.

Le soutien des forces terrestres est organisé en deux boucles. Une boucle arrière qui stocke 4 jours de réserves et une boucle avant qui en stocke deux.

Le soutien des forces aériennes est organisé en une seule boucle et le stock est constitué de sept jours d'utilisation.

V) Conclusion

Le soutien logistique a une organisation efficace, c'est une condition nécessaire mais non suffisante à la réussite d'une mission. La logistique doit s'intégrer dans la manœuvre d'ensemble.

Il n'existe pas de soutien logistique sans anticipation. A ce sujet, les axes de développement à envisager sont :

- une meilleure coordination des plans de transports afin d'optimiser l'utilisation des moyens spécifiques et économiser leurs potentiels,
- Un recours au secteur civil afin de limiter le volume des moyens et de rentabiliser ceux détenus,
- Une prise en compte plus importante de la réglementation de droit commun lors des interventions en dehors de l'état de guerre, en particulier la sécurité du travail et les risques environnementaux. Il y a lieu de mettre en exergue les côtés contradictoires mais non définis des périodes " opérationnelles " de début d'intervention, où seule l'efficacité compte, avec les situations " stabilisées " où l'on ne peut pas déroger aux règles de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail.

VI) Questions

Une question a eu pour objet le moral des troupes et en quelle manière le soutien pouvait contribuer au maintien de ce moral.

- Des axes d'efforts sont en cours d'étude, concernant le soutien des familles restées en métropole ainsi que le maintien

du lien entre les familles par mise à disposition d'installations facilitant les communications entre les membres d'une même famille (téléphonie, Internet).

Une seconde question a concerné le principe du flux tendu en logistique, que l'on observe de plus en plus en métropole.

- Il n'existe pas de notion de flux tendu en opérations car il faut tenir compte de l'incompatibilité des différents rythmes des boucles arrière et avant. Il faut donc avoir des stocks adaptés aux aléas des acheminements c'est à dire avoir des réserves suffisantes. De même, la notion d'externalisation aura une réalité différente entre le militaire et le civil. L'externalisation en secteur civil consiste à se séparer d'une activité au bénéfice d'une autre entreprise, alors que pour le milieu militaire, le taux d'externalisation en secteur civil ne devrait pas dépasser 20 % de toute la capacité afin de garder une liberté d'action et d'autonomie.